

La participation électorale au printemps 2002

De plus en plus de votants intermittents

François Clanché, division Enquêtes et études démographiques, Insee

Lors des élections présidentielles et législatives du printemps 2002, près de neuf électeurs métropolitains inscrits sur les listes électorales sur dix ont participé à au moins un scrutin. Toutefois, moins d'un sur deux a voté à tous les tours possibles. Par rapport à 1995, le taux moyen de participation aux scrutins a diminué de 5 points. Entre ces deux dates, c'est surtout le comportement de vote régulier qui a diminué, au profit du vote intermittent et, dans une moindre mesure, de l'abstention systématique. La participation électorale augmente avec l'âge jusqu'à 70 ans, en partie parce que les jeunes sont moins réguliers que leurs aînés. Les personnes peu diplômées ou celles qui, en 1999, étaient au chômage ou dans un emploi temporaire ont moins souvent voté que les autres, et beaucoup

d'entre elles sont systématiquement abstentionnistes. Être inscrit dans une commune rurale, être propriétaire de son logement et vivre en famille sont, en revanche, des facteurs favorables à la participation électorale.

Au printemps 2002, 39 millions de Français étaient inscrits sur les listes électorales en métropole (soit neuf citoyens majeurs sur dix) et étaient appelés à participer à l'élection présidentielle et aux élections législatives. À cette occasion, l'Insee a mené une enquête pour étudier la participation à ces quatre scrutins (*Sources*).

Près de neuf électeurs sur dix (87 %) ont participé à au moins l'un des quatre tours de scrutin. La participation a été plus élevée pour les élections présidentielles (73 % au premier tour et 81 % au deuxième) que pour les élections législatives (65 % au premier tour et 61 % au second tour

1 Les différents « parcours de participation » en 2002

	Nombre d'inscrits	En pourcentage des inscrits
Ont participé à tous les tours de scrutin	18 325 000	47,1
Quatre sur quatre	16 241 000	41,7
Trois sur trois ¹	2 084 000	5,4
Ont participé à tous les tours, sauf...	7 516 000	19,3
Au 1 ^{er} tour de la présidentielle	1 826 000	4,7
Au 2 ^e tour de la présidentielle	641 000	1,6
Au 1 ^{er} tour des législatives	1 869 000	4,8
Au 2 ^e tour des législatives	3 180 000	8,2
Ont voté deux fois	5 158 000	13,3
Uniquement à la présidentielle	3 323 000	8,5
Uniquement aux législatives	259 000	0,5
Un seul tour de chaque élection	1 576 000	4,1
Ont voté une seule fois	2 811 000	7,2
Seulement au 1 ^{er} tour de la présidentielle	584 000	1,5
Seulement au 2 ^e tour de la présidentielle	1 828 000	4,7
Seulement au 1 ^{er} tour des législatives	217 000	0,5
Seulement au 2 ^e tour des législatives	182 000	0,5
Aucune participation	5 103 000	13,1
Total des électeurs inscrits	38 913 000	100,0

1. En l'absence de second tour aux élections législatives.

Source : Enquête sur la participation électorale 2002, Insee

dans les circonscriptions où se déroulait un scrutin).

Une hausse de la participation entre les deux tours de l'élection présidentielle

Le deuxième tour de l'élection présidentielle a été le plus mobilisateur. D'ailleurs, 1,8 million de personnes ne se sont déplacées que pour ce scrutin (tableau 1). En particulier, la participation a nettement augmenté entre les deux tours.

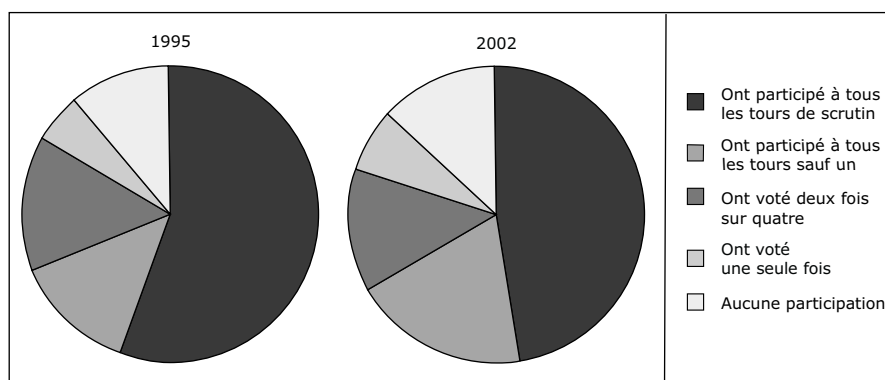
Près de 4,8 millions d'électeurs, soit 12 % des inscrits, qui n'avaient pas voté au premier tour se sont exprimés au second. Ce sursaut civique a concerné tous les âges et l'ensemble des catégories sociales : il a concerné plus de 9 % des inscrits dans toutes les classes d'âge et dans tous les groupes sociaux. Cependant, les jeunes sont légèrement sous représentés parmi ces votants du 2^e tour : 15 % ont entre 18 et 25 ans (cette tranche d'âge représente 12 % des inscrits), et 20 % entre 26 et 35 ans (17 % des inscrits). La hausse de la participation entre les deux tours a été observée aussi bien dans les grandes agglomérations que dans les petites unités urbaines ou à la campagne. 4 % des inscrits ont voté au premier tour de la présidentielle mais pas au second, et 600 000 d'entre eux ont voté à tous les scrutins de 2002 sauf au 2^e tour de la présidentielle.

Moins d'un électeur sur deux vote régulièrement

Seuls 47 % des inscrits ont voté à chaque tour de scrutin. En 1995, lors des élections présidentielles et municipales, 55 % des inscrits s'étaient systématiquement exprimés. Cette baisse de la participation régulière s'est souvent reportée sur le défaut de participation à un seul scrutin : un électeur sur cinq a participé à tous les tours sauf un en 2002, contre un électeur sur sept en 1995 (graphique 1). En revanche, la proportion de Français non inscrits sur les listes électorales n'a pas varié : en 2002 comme en 1995, un citoyen majeur sur dix n'était pas inscrit.

Le taux de participation moyen, qui rapporte le nombre de scrutins auxquels un électeur a effectivement voté au nombre de scrutins auxquels il a pu participer (3 ou 4), s'est élevé à 70,2 % en 2002, contre 74,9 % en 1995, soit une baisse

① Assiduité des électeurs en 1995 et 2002



Source : Enquêtes sur la participation électorale en 1995 et 2002, Insee

de 5 points. Plus de la moitié de la baisse s'explique par la plus faible assiduité de ceux qui ont voté au moins une fois : en 1995, ils avaient participé à 84 % des scrutins ; en 2002, à 81 % seulement. Le deuxième facteur, expliquant 40 % de cette baisse, est l'augmentation de la proportion d'abstentionnistes « systématiques », de 11 % en 1995 à 13 % en 2002.

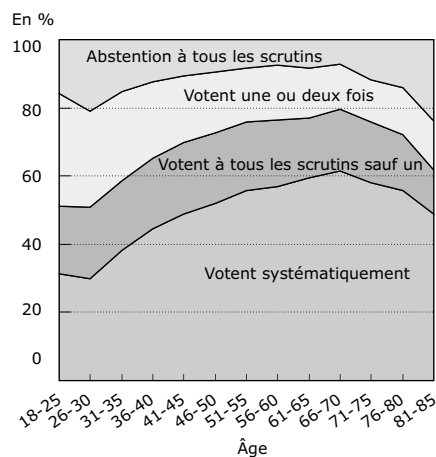
Les quinquagénaires et les sexagénaires sont les plus assidus

Ce sont les électeurs de 50 à 70 ans qui votent le plus régulièrement. Leur participation moyenne sur l'ensemble des tours de scrutin auxquels ils étaient conviés est de 80 %. Après 70 ans, les taux de participation diminuent rapidement : de l'ordre de 60 % à 80 ans, ils ne sont plus que de 40 % à 85 ans et 20 % à 90 ans. Les difficultés de mobilité et un certain repli sur soi des personnes âgées expliquent certainement une partie de cette baisse.

Le taux de participation est également plus faible chez les jeunes inscrits : si les très jeunes inscrits ayant 18 ou 19 ans en 2002 ont participé aux deux tiers des scrutins auxquels ils étaient conviés, ce taux est inférieur à 60 % chez les 20-30 ans.

Cette plus faible participation des inscrits vers l'âge de 20 ans s'explique d'une part par la motivation particulière des « jeunes inscrits » (qui favorise la participation à 18 et 19 ans) et d'autre part pour les 20-25 ans, par les déménagements fréquents entre l'inscription et la période des scrutins. De plus, les taux d'inscription sur les listes électorales

② Les parcours de participation des inscrits selon l'âge en 2002



Source : Enquête sur la participation électorale en 2002, Insee

sont plus faibles avant 20 ans (8 électeurs potentiels sur 10 seulement) qu'après (9 sur 10). Une fois ce dernier élément pris en compte, la participation réelle est stable avant 30 ans : les électeurs potentiels de moins de trente ans votent une fois sur deux. La participation des citoyens augmente ensuite régulièrement, pour atteindre 75 % entre 55 et 70 ans. Elle est à nouveau inférieure à 50 % à partir de 85 ans.

Les jeunes électeurs sont plus volontiers intermittents

Plus que le taux global de participation, c'est la répartition entre électeurs « intermittents » et « réguliers » qui évolue avec l'âge. Certes, les abstentionnistes systématiques sont nombreux parmi les 25-35 ans (18 %) et rares - moins de 10 % - entre 45 et 75 ans. Mais la différence

entre jeunes et moins jeunes oppose surtout un comportement d'abstention épisodique à un vote systématique. Les deux tiers des inscrits de moins de 25 ans et plus de la moitié des électeurs de moins de 40 ans qui ont voté au moins une fois n'ont pas voté systématiquement. À l'inverse, au-delà de 55 ans, seuls un tiers des votants sont intermittents, et le plus souvent ils n'ont « raté » qu'un scrutin (*graphique 2*). L'abstention à plus d'un tour de scrutin est particulièrement caractéristique des jeunes électeurs. En revanche, l'abstention à un seul scrutin, qui correspond sans doute plus à un « accident » ou à une impossibilité ponctuelle qu'à un réel désintérêt, ne caractérise pas une catégorie d'âge en particulier.

Diminution de la participation pour presque toutes les générations

Les taux moyens de participation diminuent à chaque âge entre 1995 et 2002. La baisse est particulièrement marquée chez les plus jeunes (- 10 points pour les 18-24 ans), elle est d'au moins 5 points dans toutes les tranches d'âge entre 25 et 55 ans. Mais change-t-on de comportement en vieillissant de sept ans ou bien est-ce l'arrivée de nouveaux électeurs moins mobilisés qui change la donne ? Les jeunes ont nettement moins voté que leurs aînés au même âge. Toutefois, une partie de la baisse constatée chez les 18-24 ans peut provenir de ce que certains d'entre eux ont pu bénéficier

des mesures d'inscription d'office sur les listes électorales adoptées en 1997. Ainsi, alors que tous les jeunes inscrits de 1995 avaient fait dans les années précédant le scrutin une démarche volontaire, synonyme de motivation et probablement d'intention de participation, ce n'est pas le cas pour une partie des jeunes inscrits de 2002.

Les électeurs nés avant 1930, qui traditionnellement votaient en grand nombre, ont sensiblement réduit leur participation avec l'arrivée du grand âge. Les générations nées entre 1930 et 1969, qui avaient donc entre 25 et 64 ans en 1995 et entre 32 et 71 ans en 2002, auraient dû voter plus en 2002 du fait de leur âge. Or leur participation a diminué, de 1,5 % en moyenne (*graphique 3*).

Une grande partie de la baisse de la participation vient donc de ce que chaque génération a tendance à voter moins que son aînée et que les générations qui votent peu prennent une place croissante dans le corps électoral.

Un faible niveau de diplôme éloigne des urnes

Avec l'âge, une autre caractéristique individuelle influe fortement sur les comportements électoraux : le niveau de diplôme. Les différences sont surtout marquées pour l'abstention systématique. Cet effet du niveau de formation ne s'explique pas par les différences de distribution des diplômes entre les générations. À âge fixé, les différences

demeurent importantes. Une fois corrigés des effets d'âge, les non-diplômés participent à 62 % des consultations auxquelles ils sont conviés, et les diplômés d'études supérieures à 80 % (*tableau 2*).

Une part significative de certains groupes sociaux reste donc systématiquement en retrait de la vie citoyenne.

Le travail stable et la propriété du logement sont favorables au civisme

Les sources utilisées permettent de connaître la situation des inscrits au moment du recensement de mars 1999, mais pas à l'époque des scrutins. Les personnes qui étaient au chômage en 1999 ou occupaient alors un emploi temporaire (stage rémunéré, emploi aidé, contrat à durée déterminée, intérim) ont voté nettement moins en 2002 que les salariés en contrat à durée indéterminée. Parmi ces derniers, les salariés du secteur public votaient plus souvent que ceux du secteur privé. Là encore, les écarts portent surtout sur la proportion d'abstentionnistes systématiques. Par rapport à un salarié travaillant dans le secteur privé à durée indéterminée, le fait d'être au chômage augmente de 4 % la probabilité de s'abstenir systématiquement, à âge et diplôme égal, et le fait d'occuper un emploi temporaire l'accroît de 2 %, alors que l'appartenance à la fonction publique diminue cette probabilité de 3 %. En revanche, travailler dans le secteur public augmente de 5 % la fréquence du vote systématique.

Par ailleurs, les propriétaires étant moins mobiles, ils participent plus activement que les locataires à la vie politique à travers le vote. Ainsi, ils sont deux fois moins nombreux à s'abstenir systématiquement (9 % contre 18 %), et plus de la moitié d'entre eux votent à tous les tours, contre 4 locataires sur 10. Une partie de l'explication réside dans l'effet de l'âge, les locataires étant plus jeunes, mais la différence demeure significative et nette à âge égal.

L'effet apparent des catégories socioprofessionnelles

Les catégories professionnelles ont des propensions à voter différentes. Parmi

2 Participation électorale en 2002 et niveau de diplôme, à « âge contrôlé »¹

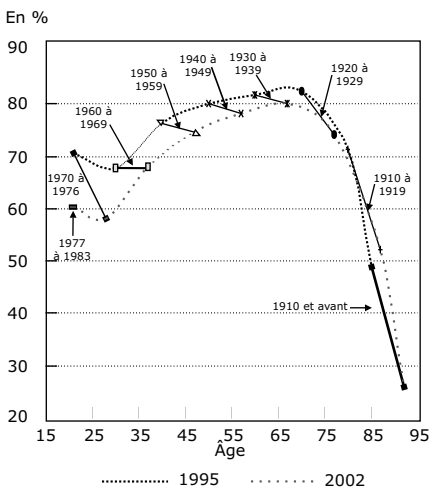
En %

	Taux de participation moyen	Pourcentage d'abstentionnistes systématiques
Aucun diplôme	62	20
Certificat d'études primaires	68	16
BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges	72	11
CAP	69	13
BEP	71	13
Baccalauréat général	75	10
Baccalauréat technique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien	75	9
1 ^{er} cycle universitaire, BTS, DUT, profession sociale ou de la santé	77	8
2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire, grande école	80	5

1. Les résultats « à âge contrôlé » décrivent le comportement d'une catégorie de la population des inscrits qui aurait une structure par âge égale à celle de la moyenne des inscrits.

Source : Enquête sur la participation électorale en 2002, Insee

③ Taux moyens de participation en 1995 et en 2002, selon l'âge et la génération



Lecture : Les courbes en traits pleins joignent, pour une génération donnée, les taux moyens de participation aux deux dates (1995 et 2002). Ainsi les inscrits nés entre 1970 et 1976 ont voté à 70 % en moyenne en 1995 et à 58 % en 2002. Les deux courbes en pointillés joignent, pour chaque date, les taux de participation aux différents âges.

Source : Enquêtes sur la participation électorale en 1995 et en 2002, Insee

les personnes de 25 à 64 ans, ce sont les agriculteurs exploitants, les membres de professions libérales, les cadres de la fonction publique et les professions intellectuelles et artistiques qui expriment leur vote le plus régulièrement (80 %), ainsi que les cadres d'entreprise et les professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé et de la fonction publique (79 %). À l'inverse, les employés de commerce et les ouvriers non qualifiés ne participent qu'à 63 % des scrutins.

En fait, ces oppositions reflètent l'effet du diplôme ou du type d'emploi relevés précédemment : les professions nécessitant des diplômes élevés s'expriment plus souvent et, au sein de chaque groupe, les membres du secteur public votent plus souvent que les autres.

Le remarquable niveau de participation des agriculteurs, qu'ils soient exploitants ou ouvriers, mérite d'être noté. Ce constat renvoie à une constante de la sociologie

électorale : le niveau plus élevé de la participation à la campagne, particulièrement spectaculaire dans les élections locales mais également lors des scrutins de 2002. En moyenne, les communes rurales ont eu des taux de participation de 73 %, contre 69 % pour les villes, cette différence n'étant pas liée aux différences de structure par âge des populations concernées.

Ainsi, une fois pris en compte les effets d'âge, de diplôme, de type d'emploi et de taille de la commune, l'essentiel des différences entre catégories socioprofessionnelles disparaît.

La famille favorise le vote

Vivre en couple et, plus encore, avec des enfants conduit à participer davantage aux consultations électorales. Après prise en compte des effets d'âge, les personnes qui vivent seules participent à 67 % des scrutins, celles qui vivent en couple mais sans enfant dans leur famille à 70 % et celles qui en ont un ou deux dans leur foyer à 72 %. En revanche, les parents de trois enfants ou plus sont moins assidus (68 %) de même que ceux qui sont à la tête de familles monoparentales (65 %). Mais alors que les personnes seules ou les adultes de familles monoparentales sont nombreuses à ne jamais voter (plus d'une sur sept), les parents restent rarement longtemps éloignés des urnes. Effet d'entraînement au sein du couple, meilleure intégration sociale à travers la vie de famille, sentiment de responsabilité collective liée aux enfants sont sans doute des explications de ce phénomène.

Sources

Les données individuelles sur la participation aux scrutins de 2002 ont été collectées à l'occasion d'une enquête réalisée par les agents de l'Insee, dans les préfectures, durant les semaines qui ont suivi chaque élection. Elle a permis de repérer la participation

effective d'un échantillon de 39 000 électeurs, représentatif des électeurs inscrits nés en France métropolitaine et inscrits dans une commune de métropole. On entend par participation effective le fait d'aller voter, quel que soit le contenu du vote, la seule information recueillie étant l'émargement. Par l'intermédiaire de l'Échantillon démographique permanent, on dispose des données sur les caractéristiques socio-démographiques de ces électeurs au moment du recensement de 1999 : âge, sexe, niveau de diplôme, situation professionnelle et situation familiale. Les opérations ont été réalisées avec l'accord de la CNIL.

Une enquête similaire avait été réalisée lors des scrutins du printemps 1995 : élection présidentielle et élections municipales. Les élections municipales mobilisent traditionnellement un peu plus que les élections législatives. L'écart de participation moyenne aurait sans doute été un peu plus faible entre les deux périodes si la deuxième élection de 2002 avait été un scrutin municipal.

Définitions

En 1995 comme en 2002, les électeurs pouvaient participer à 3 ou 4 tours de scrutin, selon que l'élection « locale » s'était déroulée sur un ou deux tours.

Le taux de participation moyen rapporte le nombre de scrutins auxquels un électeur a effectivement voté (0 à 4) au nombre de scrutins auxquels il pouvait participer (3 ou 4).

Un « **abstentionniste systématique** » est un électeur n'ayant participé à aucun des tours de scrutin.

La participation systématique correspond à un vote chaque fois que c'était possible (3 ou 4 fois selon les circonstances).

Les électeurs « intermittents » sont ceux qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un scrutin.

Bibliographie

Héran F., « Les intermittences du vote : un bilan de la participation de 1995 à 1997 », *Insee première*, n° 546, septembre 1997.

Héran F., Rouault D., « La double élection de 1995 : exclusion sociale et stratégie », *Insee première*, n° 414, novembre 1995.

Morin J., « La participation électorale d'avril 1988 à mars 1989 », *Données sociales*, Insee, 1990.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2003

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Paul Champsaur
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : T. Pécheux
Code Sage IP03877
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2003

INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES